



DECISION N° 2024-397

Vente de véhicules - Aliénation de gré à gré

Direction Parc Auto

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-28 et L2122-23 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou aux Conseillers Municipaux,

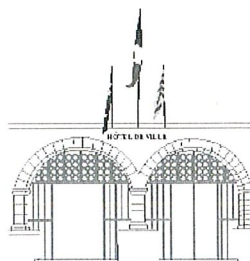
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros,

Vu l'arrêté du Maire en date du 09 novembre 2022 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT, Adjoint au Maire,

Soucieuse de favoriser le réemploi de matériels dont elle n'a plus l'utilité, la ville de Perpignan met en vente de gré à gré ses biens inutilisés sur son site internet,

Il est ainsi proposé à la vente 22 véhicules et matériels roulants, ainsi que divers matériels énoncés ci-dessous,

DESIGNATION		CATEGORIE	PRIX DE VENTE
BRUMISATEUR	BROUETTE SOLO	MATERIEL DIVERS	50,00 €
TONDEUSE FERRARI	213 TP 66	ENGIN/MACHINE	200,00 €
TONDEUSE FERRARI	6367 TF 66	ENGIN/MACHINE	200,00 €
TONDEUSE FERRARI	9649 TR 66	ENGIN/MACHINE	200,00 €
TRACTEUR KUBOTA	26	ENGIN/MACHINE	100,00 €
GROUP HILTI N°103 DEST + KARCHER	29150	MATERIEL DIVERS	200,00 €
PEUGEOT EXPERT	6915 TV 66	VUL	200,00 €



RENAULT Master Plateau Benne	8132 SL 66	VUL	300,00 €
PEUGEOT PARTNER	855 TK 66	VUL	250,00 €
PEUGEOT PARTNER	9706 SZ 66	VUL	250,00 €
CITROEN BERLINGO	6183 TD 66	VUL	250,00 €
CITROEN BERLINGO	3974 TD 66	VUL	500,00 €
CITROEN BERLINGO	9369 TA 66	VUL	200,00 €
CITROEN BERLINGO	7894 TC 66	VUL	250,00 €
CITROEN BERLINGO	6184 TD 66	VUL	250,00 €
CITROEN BERLINGO	7784 TC 66	VUL	300,00 €
PEUGEOT PARTNER	AH 815 CM	VUL	500,00 €
LAVEUSE THERMIQUE ESS EUREKA	8247	ENGIN/MACHINE	50,00 €
PL IVECO HYDROCUREUR	3339 SR 66	PL	1 500,00 €
CITROEN SAXO	9179 SZ 66	VL	300,00 €
CITROEN SAXO	2518 TD 66	VL	300,00 €
PEUGEOT BOXER	314 TJ 66	VUL	300,00 €
PEUGEOT PARTNER	869 VF 66	VUL	400,00 €
PEUGEOT EXPERT	4626 TM 66	VUL	500,00 €
MACHINE DEMONTE PNEUMATIQUES	HOFMANN MONTY 420	MATERIEL DIVERS	200,00 €

DECIDE

ARTICLE 1 : Ces biens seront mis en vente sur le site de la Ville. Le prix de vente est ferme et définitif.

ARTICLE 2 : La recette provenant de la vente de ces biens sera portée au budget communal.

ARTICLE 3 : La sortie des biens du patrimoine de la ville de Perpignan sera enregistrée conformément aux dispositions budgétaires et comptables de la M57.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services, Monsieur le Receveur Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

Fait à Perpignan, le **27 MARS 2024**

ID Télétransmission : 066-216601369- **20240327-188719-AU-1-1**

Accusé reçu le : **27 MARS 2024**

Affiché le : **27 MARS 2024**

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint

